

Commune de Notre-Dame de Bondeville

REGISTRE DES ARRETES MUNICIPAUX

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2024-217

Neutralisation du parking de la Poste/Mairie du mardi 17 décembre 2024 à partir de 19h00 jusqu'au mercredi 18 décembre 2024 à 18h00 dans le cadre de la pose de première pierre du nouveau groupe scolaire et autorisation exceptionnelle de stationnement au profit des personnalités officielles

Madame le Maire de Notre-Dame de Bondeville,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
CONSIDÉRANT l'organisation de la pose de la première pierre le 18 décembre 2024
CONSIDÉRANT qu'il convient de disposer d'une zone de stationnement à proximité de la Mairie pour l'usage exclusif du stationnement sécurisé pour les officiels,

ARRÊTE CE QUI SUIT :

Article 1^{er} : Du mardi 17 décembre 2024 à partir de 19h00 jusqu'au mercredi 18 décembre 2024 18h00 les places de stationnement situées sur le parking de la Poste/Mairie seront neutralisées.

Article 2 : Seuls les véhicules des personnalités officielles seront autorisés à y stationner pendant cette période.

Article 3 : les services de la ville seront chargés de la mise en place de la signalisation de sécurité nécessaire et veilleront à leur maintien tout au long de cette manifestation.

Article 4 : Il est possible, dans un délai de deux mois à compter de la date de la publication de cet arrêté :

- Soit de saisir d'un recours gracieux Madame le Maire,
- Soit de saisir d'un recours contentieux le Tribunal Administratif de Rouen, 53 Avenue Gustave Flaubert 76000 ROUEN

Aucune de ces voies de recours ne suspend l'application du présent arrêté.

Article 5 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par un procès-verbal et poursuivies conformément aux dispositions du Code la Route.

Article 6 : Madame le Maire est chargée de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée au Commissariat de Police de Maromme, aux Services Techniques municipaux, à Monsieur le Chef de Police Municipale.

Fait à Notre-Dame de Bondeville,
Le jeudi 12 décembre 2024

Madame le Maire,

Myriam MULO



Publié sur le site Internet : <https://www.ville-nd-bondeville.fr> et sur les panneaux électroniques d'informations municipales le :

12.12.2024.....